

Conditions Générales de Vente & de Prestations de Services

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et de prestations de services (ci-après « CGVPS ») sont annexées à tout devis, tout barème de prix, toute facture et toute confirmation de commande de **Le Studio De Yannick**, pour toutes prestations de vente et/ou de services telle que définie à l'article 2. Toute commande à **Le Studio De Yannick** implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions. Le Client renonce à toutes les conditions qu'il aurait stipulées sans l'accord exprès et préalable de **Le Studio De Yannick**, notamment toutes conditions générales d'achat. Le fait que **Le Studio De Yannick** ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque de ses conditions ne peut être interprété comme valant renonciation aux présentes conditions pour l'avenir. Les conditions sont applicables à tout achat effectué par le biais du site internet www.LeStudioDeYannick.fr. L'acquisition d'un produit à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Avant toute transaction, l'acheteur déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de ventes à l'achat de produits et/ou prestations sur le site www.LeStudioDeYannick.fr.

2. Modification des CGVPS

Le Studio De Yannick se réserve le droit de modifier à tout moment les CGVPS applicables à toute nouvelle commande du Client. Les CGVPS en vigueur lors de l'acceptation de la commande par le Client demeurent celles applicables à la Prestation et/ou vente commandée par le Client, sauf accord exprès écrit du Client sur de nouvelles CGVPS.

3. Prestation de services & vente

3.1 Service

Le Studio De Yannick, autoentreprise SIRET 80773785300026 immatriculé à l'URSSAF depuis le 1er décembre 2021, effectue des prestations de services dans les activités de la photographie, la vidéographie, la prise de vues par drone, le graphisme, l'animation commerciale et l'impression de divers supports. Ces

prestations peuvent notamment comprendre les missions suivantes : la réalisation de prises de vues photo et/ou vidéo avec ou sans drone ; la retouche, le montage, l'impression et la diffusion de tous les supports proposés ; la réalisation graphique pour la publicité et le marketing sur supports imprimables ou numériques (diffusion sur site internet et réseaux sociaux) et l'animation de stand avec prises de vues photo et/ou vidéo dans le cadre d'évènement commercial pour les Clients particuliers et/ou professionnels (y compris les administrations publiques ainsi que les associations culturelles et sportives) (ci-après « les Prestations »).

3.2 Vente

Le Studio De Yannick, autoentreprise SIRET 80773785300026 immatriculé à l'URSSAF depuis le 1er décembre 2021, effectue des prestations de vente dans les activités de la photographie, la vidéographie, la prise de vues par drone, le graphisme, l'animation commerciale et l'impression de divers supports. Ces prestations peuvent notamment comprendre les missions suivantes : la vente de prises de vues photo et/ou vidéo avec ou sans drone ; l'impression de tirages photos, livres photos, objets de décorations, cadeaux divers, supports publicitaires imprimables sur divers supports de publicité et marketing ; la vente d'accessoires pour stocker et/ou exposer les supports livrés pour les Clients particuliers et/ou professionnels (y compris les administrations publiques ainsi que les associations culturelles et sportives) (ci-après « les Ventes »).

4. Sécurité & cas particuliers

Certaines prestations font l'objet d'autorisation et/ou de mesures de sécurité spécifiques (et particulièrement l'utilisation du drone et les prestations sur voie publique), pour la plupart des cas il est du devoir du client de se renseigner de ces obligations et de respecter la législation en vigueur de façon générale. **Le Studio De Yannick** peut être amené à demander lui-même ces autorisations dans des cas précis selon les exigences prévues par les différentes lois en vigueur. Des documents spécifiques avec un rappel des obligations devront être signés par le client pour valider la prestation (engagement sur l'honneur, décharge de responsabilité, contrat spécifique pour les collaborations, autre selon situation). Il est de la seule responsabilité du client de veiller à respecter les lois en vigueur. Le client ne pourra pas tenir **Le Studio De Yannick** pour responsables en cas de non-respect de la loi (et particulièrement du code de la route, de prise volontaire ou involontaire d'alcool et/ou de stupéfiant).

Tout manquement à cet engagement est susceptible d'arrêter ou d'annuler la prestation avant ou pendant son exécution, le paiement de la prestation restera facturé au client (50% si la prestation n'a pas commencée et 100% si elle a débutée, et ce quelle qu'en soit la durée de travail effectuée).

5. Devis

Chaque commande du Client est précédée d'un devis établi par **Le Studio De Yannick**, sur la base des informations communiquées par le Client. Le devis, envoyé au Client par tout moyen écrit, précise notamment les Prestations et les Ventes incluses, le tarif applicable à chaque Prestation et vente, et le délai d'exécution. Toute demande non incluse dans le devis donnera lieu à l'établissement d'un devis complémentaire par **Le Studio De Yannick**.

6. Commande

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner à **Le Studio De Yannick** le devis sans aucune modification, signé avec la mention « bon pour accord », par courrier ou retour de mail. **Le Studio De Yannick** ne commencera la réalisation de la Prestation et/ou de la vente qu'à réception de l'acceptation du devis par le Client et du paiement du montant de l'acompte (comme défini à l'article 8. Paiement). À défaut de confirmation de sa commande dans un délai de 1 mois à compter de la date d'envoi du devis, ce dernier sera réputé caduc.

7. Prix et escompte

Le prix des Prestations et des ventes est fixé par le devis accepté par le Client, et s'entend toujours en euros et hors taxes. Sauf accord contraire indiqué sur le devis, les frais encourus pour la réalisation des Prestations et des ventes (déplacements, envoi de courriers express...) sont à la charge du Client et feront l'objet d'une facturation distincte. Toute décision de remise, de réduction, ou d'application de tarifs dégressifs (pourcentage ou forfait), demeure à la seule discrétion de **Le Studio De Yannick**, et ce pour la seule Prestation ou vente qui en est l'objet. Les remises ou rabais éventuellement accordés au Client ne sauraient en aucun cas faire naître un droit acquis pour des Prestations postérieures.

Aucun escompte ne sera consenti par **Le Studio De Yannick** quel qu'en soit la raison y compris en cas de paiement anticipé.

Le prix des Prestations et des ventes est consultable sur le site internet www.LeStudioDeYannick.fr et **Le Studio De Yannick** se réserve le droit de modifier à tout moment les prix applicables à toute nouvelle commande du Client. Les prix en vigueur lors de l'acceptation de la commande par le Client demeurent

celles applicables à la Prestation et/ou vente commandée par le Client, sauf accord exprès écrit du Client sur de nouvelles CGVPS.

8. Paiement

Pour les acomptes et paiements il a été décidé par **Le studio de Yannick** de fixer les règles en fonction du montant total du devis, ainsi, pour un devis de prestation(s) d'un montant de 0 à 250 € il est demandé un acompte de 100 % pour réservation, pour un devis de prestation(s) d'un montant de 250 à 500 € il est demandé un acompte de 75 % pour réservation et les 25 % restants réglés dans les 30 jours suivants la livraison, pour un devis de prestation(s) d'un montant supérieur à 500 € il est demandé un acompte de 50 % pour réservation et les 50 % restants réglés dans les 30 jours suivants la livraison, sauf accord écrit et signé entre les 2 parties (le client et **Le studio de Yannick**). Pour la vente d'articles (quels qu'ils soient, photos, cartonnage, cadre, support imprimable, dispositif de stockage, accessoires, ...) **Le studio de Yannick** ne fait aucune avance aux clients et les articles doivent être payés en intégralité pour en déclencher la commande, aucun remboursement ne sera fait si la vente est annulée et que les produits sont déjà commandés.

Les paiements doivent être effectués comme indiqué ci-dessus, avec une durée maximum à l'échéance de 30 jours fixée expressément par la facture, par espèce (1000€ maximum comme la loi l'impose), par carte bancaire (si le signal du terminal de paiement est suffisant pour fonctionner) ou par chèque bancaire (à l'ordre de Yannick RICHARD) sur le compte bancaire de **Le Studio De Yannick**. Un accord exprès et commun des parties pourra prévoir un mode de paiement différent.

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Le paiement de l'acompte prévu par le devis devra intervenir au stade de la confirmation définitive de la commande par le Client. Toute facture non payée à son échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'application à titre de dommages-intérêts d'une pénalité égale à 13,15% du montant total de la commande par jour de retard jusqu'au paiement intégral de la créance, ainsi qu'une indemnité forfaitaire dont le montant est fixé à 40 € ;
- la suspension de toute livraison et des contrats en cours ou la résiliation, sans indemnisation, selon la décision de **Le Studio De Yannick** ;
- l'exigibilité de toutes les factures non encore échues jusqu'à ce que ladite facture soit totalement payée et libère **Le Studio De Yannick** de l'ensemble de ses obligations au titre des contrats en cours avec le Client.

9. Annulation

En cas d'annulation par le Client d'une prestation en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, signifiée par écrit à **Le Studio De Yannick**, le travail déjà effectué sera facturé entièrement au Client, et le travail restant à effectuer sera facturé pour moitié. L'annulation d'une vente par le client, quelle qu'en soit la cause ne donne droit à aucun remboursement, la commande étant passée aux fournisseurs par **Le Studio De Yannick** juste après le paiement de la commande par le client. En cas d'annulation de la prestation par **Le Studio De Yannick**, quelle qu'en soit la cause, à l'exception d'un cas de force majeure, **Le Studio De Yannick** restituera les honoraires trop perçus dans un délai de 8 jours à compter de la notification de l'annulation au Client.

10. Livraison

Le délai de livraison renseigné sur le devis n'est donné qu'à titre indicatif et ne constitue pas entre les parties une condition essentielle de l'accord. La livraison de la Prestation n'empporte pas livraison des sources et fichiers de travail utilisés par **Le Studio De Yannick**, sauf dans le cas exclusif où la livraison de ces éléments serait nécessaire pour la stricte exploitation de la Prestation, selon l'appréciation de **Le Studio De Yannick**.

11. Obligations de Le Studio De Yannick

Dans le cadre de ses missions **Le Studio De Yannick** s'efforce de déployer ses meilleurs moyens pour réaliser dans les délais convenus les Prestations commandées par le Client.

12. Obligation du client

Le Client s'oblige à fournir à **Le Studio De Yannick** tous les éléments (informations, documents...) nécessaires à la réalisation de la Prestation et/ou de la vente, et garantit être le propriétaire de l'ensemble des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques (mais aussi sonores le cas échéant) fournis par lui à **Le Studio De Yannick** dans le cadre de la Prestation. Le Client dispose d'un délai de 8 jours ouvrés à compter de la réception de la Prestation pour manifester par écrit un éventuel désaccord. Passé ce délai, la Prestation sera considérée comme ayant été dûment acceptée et ne pourra plus faire l'objet d'une contestation. À cet effet, le Client reconnaît comme preuve de la réception tout accusé de réception par voie postale, fax ou courrier électronique. Le Client assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la Prestation livrée par **Le Studio De Yannick**, tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité avec les réglementations en vigueur.

13. Responsabilité

La responsabilité de Le Studio De Yannick à raison de la commande est contractuellement limitée entre les parties à la valeur facturée des Prestations commandées. Le Studio De Yannick garantit au Client qu'il est l'unique propriétaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle qu'il met en œuvre dans le cadre de l'exécution de la prestation, pendant toute la durée de la commande, ainsi que l'existence matérielle de ceux-ci et leur validité. Le Client reconnaît connaître et avoir obtenu l'ensemble des documents et informations relatifs à l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle de Le Studio De Yannick et déclare être pleinement informé de leur validité.

La responsabilité de Le Studio De Yannick ne pourra pas être engagée en cas :

- d'utilisation non conforme des Prestations par le Client,
- de manquement du Client à son obligation d'information,
- de défaillance ou faute d'une entreprise proposée par Le Studio De Yannick et retenue par le Client pour la réalisation de la Prestation. En aucun cas, la responsabilité de Le Studio De Yannick ne peut être engagée en cas de non-réalisation par le Client d'objectifs commerciaux et/ou financiers liés à la commande. À l'égard de ses clients et des tiers, le Client sera seul responsable des dommages causés du fait de la fourniture par lui d'éléments textuels ou iconographiques (mais aussi sonores le cas échéant) dont il ne serait pas titulaire des droits. En conséquence, le Client garantit expressément Le Studio De Yannick contre toute action de tiers relative à de tels dommages.

14. Propriété intellectuelle

Le Studio De Yannick demeure l'unique propriétaire des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle ainsi que de son savoir-faire. Le Client s'interdit d'exploiter, de commercialiser, de déposer et/ou enregistrer un quelconque droit ou titre de propriété intellectuelle/industrielle relatif aux droits de propriété intellectuelle, au savoir-faire de **Le Studio De Yannick** et/ou à un quelconque élément ou information que **Le Studio De Yannick** mettrait à sa disposition ou dont il aurait eu connaissance à l'occasion d'une prestation, sauf autorisation préalable, écrite et expresse de **Le Studio De Yannick**. Chaque partie demeure l'unique propriétaire des droits de propriété intellectuelle acquis indépendamment de la Prestation. Ne sont cédés au Client, dans le cadre de la Prestation, que les droits patrimoniaux expressément énoncés dans le devis, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les limites figurant également dans le devis.

Il est rappelé que le droit moral d'une création reste attaché à **Le Studio De Yannick** de manière perpétuelle et imprescriptible, conformément aux réglementations en vigueur. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de **Le Studio De Yannick** est illicite et punie du délit de contrefaçon.

15. Transfert de propriété

La totalité de la Prestation et les droits s'y rapportant demeurent la propriété entière et exclusive de **Le Studio De Yannick** tant que l'ensemble des factures émises par **Le Studio De Yannick** pour la Prestation n'auront pas été payées en totalité par le Client, à concurrence du montant global de la commande et de ses avenants éventuels. Si **Le Studio De Yannick** transfère un Produit final à un client, cela se fait en sous-licenciant ces droits de licence sur tout Article de ce Produit final. La sous-licence ne doit être accordée qu'à la condition que l'utilisation de l'article soit limitée à l'utilisation nécessaire à l'utilisation du produit final, de sorte que l'article ne doit pas être extrait, reproduit ou utilisé d'une autre manière (la **sous-licence limitée**). Vous devez informer votre client de cette condition.

16. Communication

Le Studio De Yannick se réserve le droit de mentionner sa Prestation pour le Client comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques de la prestation dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité, et notamment sur les pages de ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok et YouTube) ainsi que sur son site internet <https://www.LeStudioDeYannick.fr>.

17. Données personnelles

Le Studio De Yannick et le Client s'engagent à respecter toute réglementation applicable à la protection des données personnelles, et notamment les dispositions de la loi française 78-17 du 6 janvier 1978, telle que modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « loi Informatique et Libertés ») et le Règlement (UE) 2016/679 (ci-après « RGPD »). Les principes décrits ci-après s'appliquent concernant les traitements de données personnelles réalisés dans le cadre de l'exécution des Prestations.

17.1 Le Studio De Yannick responsable de traitement

Le Client est informé que **Le Studio De Yannick** est responsable de traitement pour les finalités suivantes :

- la gestion de la relation avec le Client (facturation, gestion de la relation commerciale, maintenance des services, etc.). Ces données sont à

destination de **Le Studio De Yannick** et de ses éventuels sous-traitants. Les données ainsi traitées sont nécessaires à la réalisation de la Prestation et l'exécution du contrat.

- les intérêts légitimes de **Le Studio De Yannick** aux fins d'amélioration de la qualité et de la performance de la Prestation.
- la prospection commerciale : le Client est informé par les présentes que **Le Studio De Yannick** peut utiliser ses données personnelles d'identification à des fins de prospection, pour promouvoir les produits et services de **Le Studio De Yannick** analogues à ceux objets de la Prestation dans le cadre de campagnes de courriels ou de publipostage, et ce dans les limites prévues par la législation applicable. Ce traitement pourra être réalisé en tout ou partie par **Le Studio De Yannick** et/ou ses sous-traitants, sans préjudice du droit du Client et des Utilisateurs de s'opposer, sans frais, hormis ceux liés à la transmission du refus, à l'utilisation de leurs données. Pour les traitements visés ci-dessus, les données personnelles sont conservées le temps strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale et au maximum cinq (5) ans après son terme, sauf accord pour une durée plus longue ou l'exercice par le Client des droits visés ci-après. Cependant, toutes données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale ou réglementaire, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage, et être conservées à cette fin conformément aux dispositions en vigueur. Les personnes physiques concernées par les traitements listés ci-dessus bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles les concernant, et le cas échéant, d'un droit à la portabilité de leurs données. Elles peuvent demander la limitation ou s'opposer au traitement de leurs données, ou le cas échéant, retirer leur consentement. Elles peuvent également définir des directives sur le sort de leurs données après leur mort, et ont le droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée. Elles peuvent exercer ces droits en contactant **Le Studio De Yannick** à l'adresse e-mail suivante : LeStudioDeYannick@outlook.fr. Enfin, elles disposent du droit légal d'introduire toute réclamation auprès d'une autorité de contrôle : <https://www.cnil.fr/>. Si les données à caractère personnel indiquées sur le Bon de Commande (ou à la personne qui la représente à cette fin), mais concernent un tiers, le Client devra s'assurer que ce tiers a été informé de la présente clause et y a consenti. **Le Studio De Yannick** pourra ainsi légitimement considérer que la personne concernée y a consenti. Dans le cas inverse, le Client en assumera toutes les conséquences et devra

garantir **Le Studio De Yannick** contre tout recours du tiers concerné et/ou des autorités compétentes.

17.2 Le client responsable du traitement

Lorsque la Prestation entraîne la mise en place d'un traitement de données à caractère personnel, le Client est le responsable dudit traitement à compter de leur livraison par **Le Studio De Yannick**. Dès lors que les Prestations sont fournies par **Le Studio De Yannick** pour le compte du Client, **Le Studio De Yannick** est sous-traitant et le Client est responsable de traitement au sens de la Loi Informatique et Libertés et du RGPD. L'objet, la durée, la nature et la finalité du traitement sous-traité, ainsi que le type de données et les catégories de personnes concernées sont déterminés par le Client lors de la signature du devis pour la Prestation. En tant que responsable de traitement, le Client doit notamment (i) respecter la loi précitée et le RGPD, (ii) effectuer toutes formalités nécessaires lui incombant (registres, analyse d'impact, démarches CNIL, etc.), (iii) respecter les principes de licéité, loyauté et transparence des traitements, la minimisation des données, et les droits des personnes physiques concernées., (iv) transmettre sans délai, à **Le Studio De Yannick** les mises à jour des Données Personnelles afin de respecter les droits des personnes concernées (droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité) , (v) informer dans un délai de quarante-huit heures (48h) **Le Studio De Yannick** de toute violation des données personnelles et entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des autorités de contrôle dans un délai maximum de soixante-douze heures (72H). **Le Studio De Yannick**, en sa qualité de sous-traitant, ne traite les données que sur instruction documentée du Client. **Le Studio De Yannick** veillera à garantir l'intégrité des données, à notifier au Client toute violation de données dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et à ce que les personnes de **Le Studio De Yannick** autorisées à traiter les données dans le cadre de l'exécution des Prestations préservent la confidentialité des données. De manière générale, le Client autorise **Le Studio De Yannick** à faire appel à d'autres sous-traitants à condition qu'ils s'engagent à respecter les obligations du présent article. **Le Studio De Yannick** déclare et garantit tenir par écrit un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du Client comprenant (i) le nom et les coordonnées du responsable de traitement pour le compte duquel il agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données, (ii) les catégories de traitements effectués pour le compte du Client, et (iii) le cas échéant, les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et, dans le cas des transferts visés à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du RGPD, les

documents attestant de l'existence de garanties appropriées. En particulier, **Le Studio De Yannick** met à la disposition du Client les informations nécessaires pour démontrer les mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre par lui en tant que sous-traitant.

18. Confidentialité

Chaque partie garde strictement secrète et confidentielle toute information confidentielle appartenant à l'autre partie et, à cet effet, s'engage à les traiter avec les mêmes précautions que celles qu'elles observent habituellement pour leurs propres informations confidentielles. Par « Information Confidentielle », il faut entendre toute information orale ou écrite, identifiée comme confidentielle ou devant être considérée comme telle par nature, quel qu'en soit le support. Il s'agit notamment des informations techniques, commerciales, financières et juridiques concernant directement ou indirectement une partie. Chaque partie s'engage à ne jamais, de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, révéler, divulguer, publier, communiquer, utiliser, exploiter, imiter, effectuer de copie de tout ou partie des Informations Confidentielles de l'autre partie, sans l'autorisation préalable écrite de la partie concernée. Les parties s'engagent à ne divulguer les Informations Confidentielles qu'aux seuls membres de leur personnel ayant à en connaître en portant à leur connaissance leur caractère confidentiel et les obligations qui s'y rattachent. Les obligations découlant du présent article restent en vigueur pendant 5 ans après la fin de l'exécution ou la résiliation de la commande. À la date de fin d'exécution ou de résiliation de la commande, le Client et **Le Studio De Yannick** s'engagent à retourner sans délai à l'autre partie, ou à détruire sans délai, l'ensemble des informations confidentielles ainsi que tout document, présentation, version électronique et enregistrement contenant tout ou partie des informations confidentielles en leur possession et en la possession de leurs représentants.

19. Force majeure

Le Studio De Yannick ne peut être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de ses obligations contractuelles découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code Civil. Dans ces cas, **Le Studio De Yannick** préviendra le Client, dans les 24 heures de la survenance des événements, le contrat étant alors suspendu de plein droit sans indemnité. Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat.

20. Assurance

Le Studio De Yannick est assuré au titre de la responsabilité civile concernant ses activités (photographe, vidéaste, animateur de vente et droniste) auprès de l'assureur MMA IARD SA dont l'agence EIRL CROUAIL Assurances est située au 6 avenue du maréchal Juin 16340 l'Isle d'Espagnac. La justification, si elle est nécessaire, sera faite par l'attestation de l'assureur cité ci-dessus.

Les clients sont tenus d'être assurés pour les situations auxquelles **Le Studio De Yannick** se voit confier les prestations et il est du devoir du client de se renseigner et de contracter les assurances requises au déroulement de la prestation, l'acceptation des CVGPS signifie que le client peut justifier sur demande d'une attestation de son assureur et qu'il reconnaît être assuré pour les activités des prestations à réaliser.

21. Hébergement site internet

L'hébergeur du site *www.LeStudioDeYannick.fr* est la société WIX, Wix Online Platform Limited. Adresse : 1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland.

22. Non-renonciation

Le fait pour **Le Studio De Yannick** de ne pas se prévaloir d'un manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations visées dans les présentes CGVPS ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

23. Droit applicable et règlement des litiges

LE DROIT FRANÇAIS EST SEUL APPLICABLE. LES DIFFÉRENDS QUI VIENDRAIENT À SE PRODUIRE À PROPOS DU PRÉSENT CONTRAT, SERONT SOUMIS À LA MÉDIATION DU CENTRE DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE D'ANGOULÊME. À DÉFAUT, LESDITS DIFFÉRENDS SERONT SOUMIS AUX JURIDICTIONS COMPÉTENTES D'ANGOULÊME, À L'EXCEPTION DES COMPÉTENCES EXCLUSIVES ACCORDÉES À CERTAINES JURIDICTIONS, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

24. Dispositions générales

Sauf si elle est considérée comme substantielle et déterminante, la nullité de l'une quelconque des présentes CGVPS n'entachera pas la validité des dispositions restantes des CGVPS et du contrat qui demeurera soumis aux présentes conditions.

Les présentes CGVPS sont applicables au 01/02/2025